

# Qui capte les gains ? Le partage de la valeur

## Étude 19 — Réagencer le travail à l'âge des agents

Mathieu Guglielmino

2026-07-14

### Le fil

|                                                                                      |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---|
| La thèse .....                                                                       | 1 |
| 1. Deux tiers aux salaires, un tiers au capital : le partage dont l'IA hérite .....  | 2 |
| 2. Le magot n'est pas dans le secteur qui produit l'IA .....                         | 3 |
| 3. Ni dans la plus grande entreprise .....                                           | 4 |
| 4. Petit gain agrégé, forte concentration : la règle compte plus que la taille ..... | 5 |
| 5. Ce que la donnée ouverte ne dit pas — et que seul le terrain dira .....           | 6 |
| Ce qu'il faut retenir .....                                                          | 6 |
| Sources et références .....                                                          | 7 |

#### Journal des mises à jour

- **2026-07-14** — Création du dossier et du journal (étude 19, pilier Change/Métiers, transverse) : thèse « le partage ne se fait pas spontanément », 4 schémas (partage VA des SNF, taux de marge par secteur, taux de marge par taille, gain macro vs captation privée), ancrage INSEE comptes nationaux/note de conjoncture/Ésane, Acemoglu (NBER) et PwC 2025, appel du module 19 baromètre dirigeants-pme (miroir cadres-rh).

### La thèse

Les gains de productivité de l'IA **ne se partagent pas spontanément**. Deux plans se superposent, et il ne faut jamais les confondre. Le premier est le partage **comptable** de la valeur ajoutée : en France, environ **deux tiers aux salaires, un tiers au capital** — un solde stable, mesuré, pré-IA, dont l'IA hérite comme point de départ. Le second est la **captation** du gain IA lui-même : un flux dont le montant macro est **modeste** (l'estimation la plus citée du champ, celle d'Acemoglu, parle de dixièmes de point de croissance) mais dont la distribution privée est **concentrée** là où la compétence est rare. Sans mécanisme de partage, le gain remonte au capital et à une poignée de détenteurs de modèles ou de compétences rares, pendant que les coûts d'ajustement — reconversion, transition — sont, eux, socialisés. La vraie question n'est donc pas « pour ou contre l'IA », c'est **à qui elle profite, et selon quelles règles**. Ce dossier n'est pas un réquisitoire : il cadre le « qui gagne quoi », avant que la thèse ne devienne un slogan.

# 1. Deux tiers aux salaires, un tiers au capital : le partage dont l'IA hérite

Avant de se demander qui va capter le gain IA, il faut savoir de quel gâteau on parle — et comment il se partage déjà, sans IA.

```
analyse.fig_partage_va(d);
```



En France, la valeur ajoutée des sociétés non financières se répartit, en ordre de grandeur stable depuis des décennies, en **65,6 %** de rémunération des salariés (2024)<sup>1</sup> et **32,9 %** d'excédent brut d'exploitation — le taux de marge, la part qui revient au capital (2023)<sup>2</sup> — le solde, environ 1,5 %, correspondant aux impôts nets de subventions sur la production. C'est ce partage-là, et non un partage « spécifique à l'IA », que tout gain de productivité vient d'abord traverser : un euro de valeur créée par un agent qui automatise une tâche ne tombe pas dans un circuit neuf, il rejoint la même tuyauterie que n'importe quel euro de valeur ajoutée, avec la même clé de répartition de départ.

Or cette clé a déjà bougé, et pas dans le sens qu'on pourrait attendre de l'IA : le taux de marge des sociétés non financières est passé de **30,9 % en 2019** à **32,9 % en 2023**<sup>3</sup>. La note de conjoncture de l'INSEE est explicite sur le mécanisme : la marge a tenu, malgré le choc des prix importés, grâce à une **modération salariale inédite** — une baisse des salaires réels — et aux prix à l'export. Autrement dit, le partage a déjà glissé de deux points vers le capital pendant le choc inflationniste de 2021-2023, **avant même** que l'IA agentique ne soit massivement déployée dans les entreprises. Ce glissement pré-IA est le point de départ sur lequel s'inscrira, demain, le partage du gain agentique — pas une page blanche.

<sup>1</sup>INSEE, « Valeur ajoutée et rémunération en 2024 », comptes de la nation 2024 — part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières = **65,6 %** en 2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8574681>

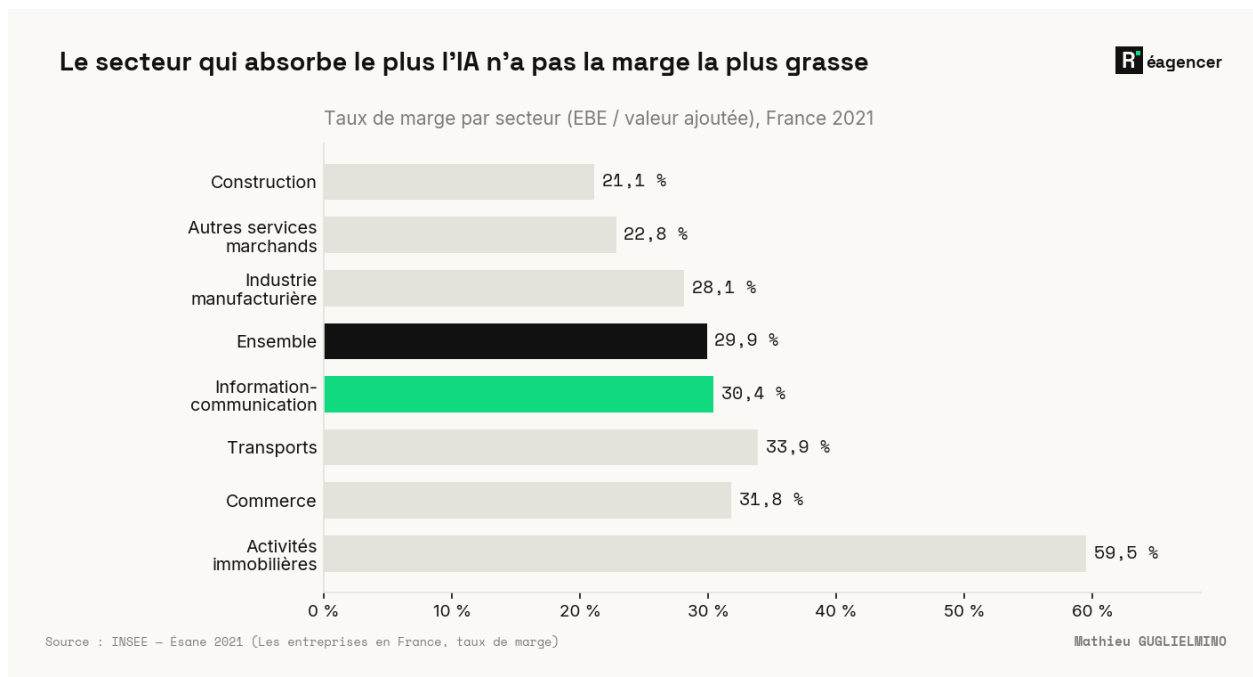
<sup>2</sup>INSEE, Note de conjoncture, éclairage « Le taux de marge des entreprises », 9 juillet 2024 — taux de marge des sociétés non financières (excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée) = **32,9 %** en 2023, **30,9 %** en 2019 ; décomposition par modération salariale et prix d'export (p. 55). [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/8218892/ndc-juillet-2024-ecl-taux\\_marge.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/8218892/ndc-juillet-2024-ecl-taux_marge.pdf)

<sup>3</sup>INSEE, Note de conjoncture, éclairage « Le taux de marge des entreprises », 9 juillet 2024 — taux de marge des sociétés non financières (excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée) = **32,9 %** en 2023, **30,9 %** en 2019 ; décomposition par modération salariale et prix d'export (p. 55). [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/8218892/ndc-juillet-2024-ecl-taux\\_marge.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/8218892/ndc-juillet-2024-ecl-taux_marge.pdf)

## 2. Le magot n'est pas dans le secteur qui produit l'IA

Si le capital a repris deux points de VA ces dernières années, on pourrait s'attendre à trouver une sur-marge spectaculaire dans le secteur qui vend, déploie et absorbe le plus l'intelligence artificielle. Ce n'est pas ce que montre la donnée sectorielle la plus récente.

```
analyse.fig_marge_secteur(d);
```



Le taux de marge du secteur information-communication — celui qui regroupe l'édition de logiciels, les services numériques, les télécoms — s'établit à **30,4 %** en 2021, à peine au-dessus de l'Ensemble des secteurs marchands (**29,9 %**)<sup>4</sup>, et très loin derrière l'activité la plus rentable du classement, les activités immobilières, à **59,5 %**. Le secteur qui construit et diffuse le plus l'IA n'affiche donc **aucune sur-marge structurelle** repérable à cette échelle. Il faut le dire avec la nuance qui s'impose : un taux de marge sectoriel ne mesure pas « la rente IA » — c'est un agrégat qui inclut toutes les activités du secteur, pas seulement celles liées à l'intelligence artificielle, et il capture une photographie de 2021, avant l'essor des agents. Ce chiffre situe un **ordre de grandeur**, il ne tranche pas la question de la rente IA elle-même — question qu'aucune donnée ouverte, à ce stade, ne permet de trancher finement.

Ce que ce constat déplace, malgré tout, c'est l'intuition spontanée d'une « rente logicielle » qui gonflerait mécaniquement les marges du secteur producteur. Si elle existe, elle ne se voit pas encore dans l'agrégat sectoriel français — ce qui invite à chercher la captation ailleurs : pas dans le secteur qui vend l'outil, mais potentiellement dans les usages qu'en font les secteurs clients, ou dans la structure des entreprises elles-mêmes, plutôt que dans leur activité.

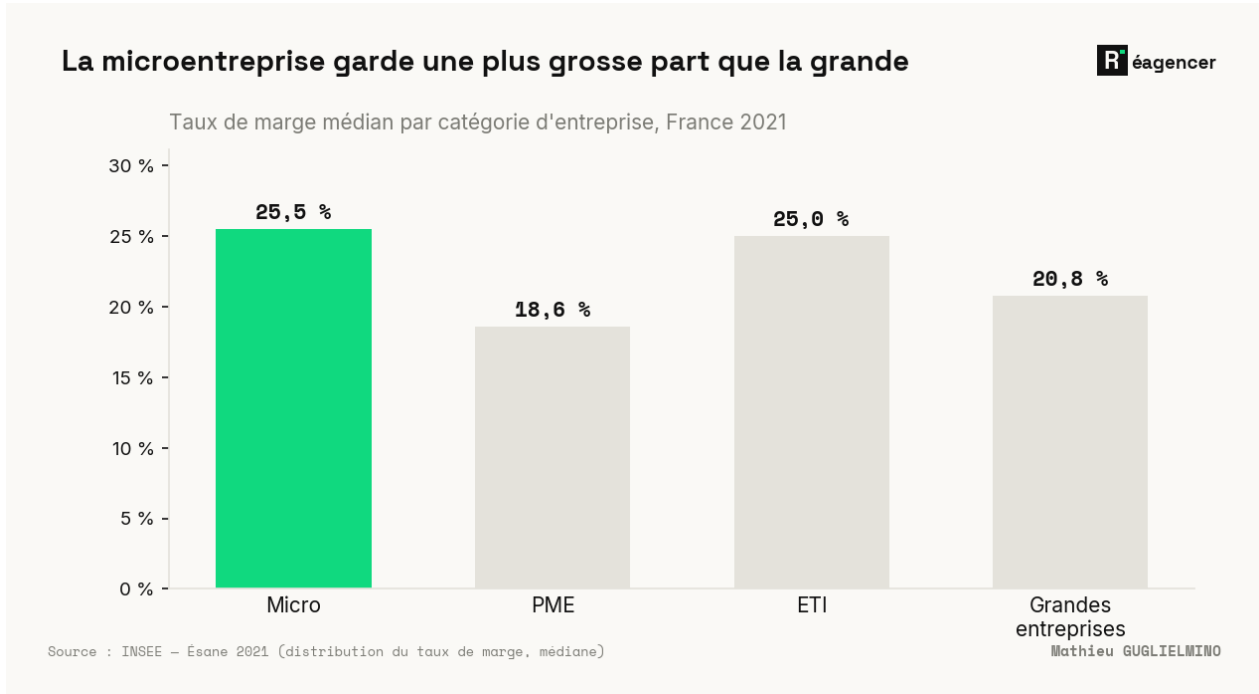
---

<sup>4</sup>INSEE, Éane, « Les entreprises en France » — fiche « Taux de marge ». Taux de marge par secteur, 2021 (Ensemble 29,9 % ; information-communication 30,4 % ; activités immobilières 59,5 %) ; taux de marge médian par catégorie d'entreprise, 2021 (micro 25,5 % ; PME hors micro 18,6 % ; ETI 25,0 % ; grandes entreprises 20,8 %). Champ : secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7678544>

### 3. Ni dans la plus grande entreprise

La taille pourrait sembler un meilleur candidat : plus une entreprise est grande, plus elle a les moyens d'investir dans l'IA et d'en capter le gain en interne. La donnée dit l'inverse.

```
analyse.fig_marge_taille(d);
```



Le taux de marge médian par catégorie d'entreprise, en 2021, dessine une courbe en U inversé plutôt qu'une pente croissante avec la taille : **25,5 %** pour les microentreprises, **18,6 %** pour les PME hors microentreprises, **25,0 %** pour les ETI, et **20,8 %** pour les grandes entreprises<sup>5</sup>. La microentreprise — souvent une structure sans salarié ou avec très peu de salariés — garde, médiane pour médiane, une part de valeur ajoutée plus grosse que la grande entreprise. C'est un effet de structure évident une fois qu'on le nomme : moins il y a de salariés à rémunérer, plus il reste, mécaniquement, à la ligne « excédent brut ». Cela ne dit rien d'une générosité comparée des grandes entreprises envers leurs salariés, ni d'une captation de l'IA plus ou moins forte selon la taille — cela dit que **le partage dépend de la structure de l'entreprise**, pas de sa taille en tant que telle, et surtout pas d'un supposé alignement entre taille et pouvoir de négociation du capital.

Le corollaire pour la suite du dossier : chercher « qui capte le gain IA » en comparant simplement des tailles d'entreprise est un raisonnement fragile. La bonne focale n'est pas la taille de l'organisation, mais la **règle de partage** qu'elle applique — un point que la section suivante permet de creuser à une tout autre échelle, celle du gain lui-même.

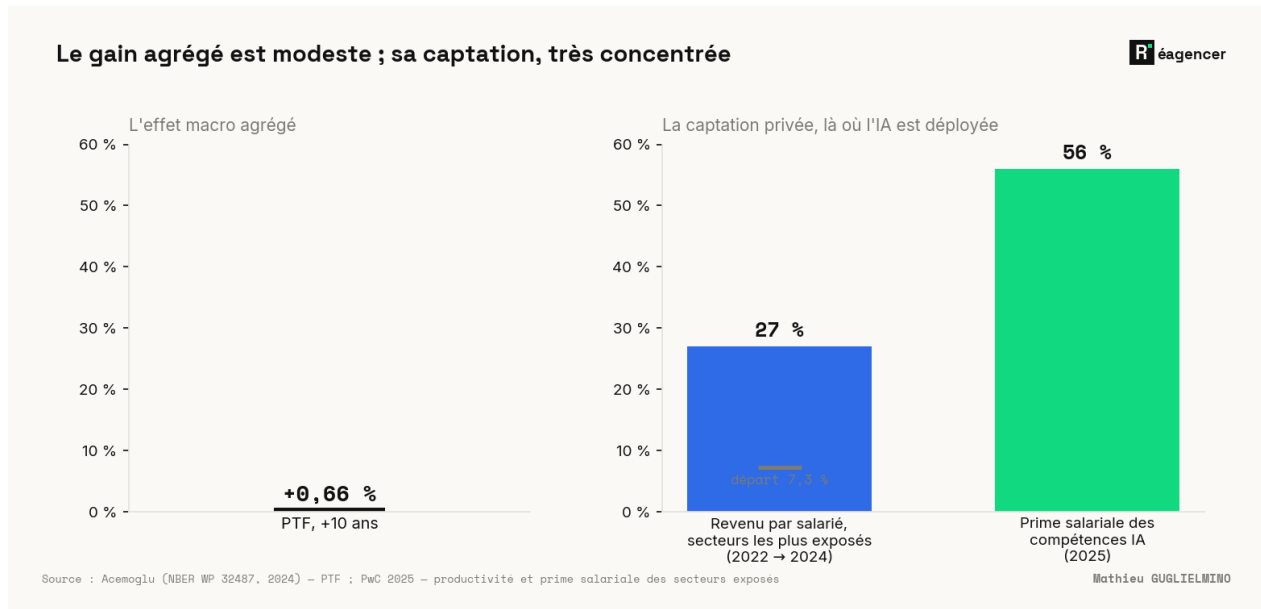
---

<sup>5</sup>INSEE, Ésane, « Les entreprises en France » — fiche « Taux de marge ». Taux de marge par secteur, 2021 (Ensemble 29,9 % ; information-communication 30,4 % ; activités immobilières 59,5 %) ; taux de marge médian par catégorie d'entreprise, 2021 (micro 25,5 % ; PME hors micro 18,6 % ; ETI 25,0 % ; grandes entreprises 20,8 %). Champ : secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7678544>

## 4. Petit gain agrégé, forte concentration : la règle compte plus que la taille

Reste la question la plus directement liée à l'IA : combien celle-ci ajoute-t-elle réellement à l'économie, et où va ce supplément ?

```
analyse.fig_gain_distribution(d);
```



À l'échelle macroéconomique, l'estimation la plus citée du champ — celle de Daron Acemoglu, publiée par le NBER — chiffre le gain cumulé de productivité totale des facteurs imputable à l'IA à **+0,66 %** sur dix ans, en retenant qu'environ 20 % des tâches sont exposées à l'automatisation par IA et qu'une fraction seulement de celles-ci est automatisable de façon rentable<sup>6</sup>. **C'est une estimation modélisée, pas une mesure directe** : elle dépend d'hypothèses sur la part des tâches réellement substituables et sur le rythme de diffusion, et elle ne doit jamais être citée comme un chiffre observé sur le terrain. Mais son ordre de grandeur — quelques dixièmes de point sur une décennie — tranche avec le discours ambiant d'une rupture économique immédiate : à l'échelle du PIB, le gain macro net attendu de l'IA reste, pour l'instant, **modeste**.

À l'inverse, là où l'IA est effectivement déployée, la captation privée est loin d'être modeste. Le baromètre mondial de PwC — une mesure sur les secteurs les plus exposés à l'IA, à l'échelle globale, non spécifique à la France — relève que le revenu par salarié de ces secteurs est passé de **7,3 % à 27,0 %** entre 2022 et 2024, et que la **prime salariale des compétences en IA atteint +56 %**<sup>7</sup>. Ces deux chiffres décrivent un phénomène de rareté : là où la compétence IA est effectivement mobilisée, elle se paie très cher, et les entreprises qui en bénéficient voient leur productivité par tête grimper nettement plus vite que la moyenne.

**Ces deux mesures vivent sur deux échelles distinctes et ne s'additionnent jamais.** Le +0,66 % d'Acemoglu est un effet **macroéconomique agrégé**, modélisé sur dix ans, à l'échelle de toute

<sup>6</sup>Acemoglu, D. (2024), « The Simple Macroeconomics of AI », NBER Working Paper 32487 — estimation modélisée du gain cumulé de productivité totale des facteurs imputable à l'IA : **+0,66 %** sur dix ans, sur la base d'environ 20 % de tâches exposées à l'automatisation par IA. <https://www.nber.org/papers/w32487>

<sup>7</sup>PwC, « 2025 Global AI Jobs Barometer » — mesure mondiale sur les secteurs les plus exposés à l'IA : revenu par salarié **7,3 % → 27,0 %** (2022 → 2024) ; prime salariale des compétences IA **+56 %** (2025). <https://www.pwc.com/gx/en/issues/artificial-intelligence/job-barometer/2025/report.pdf>

l'économie. Les +27,0 % et +56 % de PwC sont des mesures **microéconomiques**, sur les secteurs et les profils les plus exposés, à l'échelle mondiale. Le second n'est pas une décomposition du premier : on ne peut pas dire que « le gain macro de 0,66 % se traduit par une prime de 56 % » — ce serait mélanger un flux agrégé et une distribution locale. Ce que le graphique met **en regard**, jamais en cumul, c'est le contraste : petit gain d'ensemble, forte concentration là où il se matérialise.

Ce contraste est la clé de lecture de tout ce dossier : **la règle de partage compte plus que la taille du gain**. Un gain macro modeste peut très bien se traduire par des écarts de rémunération considérables entre ceux qui détiennent la compétence rare et les autres — ce n'est pas une contradiction, c'est la définition même d'une rente de rareté qui s'installe sans mécanisme de redistribution.

---

## 5. Ce que la donnée ouverte ne dit pas — et que seul le terrain dira

**Angle mort majeur — les comptes nationaux ne tracent pas « l'euro d'IA ».** Les sources mobilisées ici permettent de cadrer le partage macro de la valeur ajoutée (INSEE, solide et citable), de vérifier que le secteur producteur d'IA n'affiche pas de sur-marge structurelle, et d'établir que le gain macro attendu est petit (Acemoglu, modélisé) tandis que la prime privée, là où l'IA se déploie, est forte (PwC, mesuré mais mondial). Elles ne permettent **pas** de répondre aux questions qui comptent le plus pour une entreprise donnée : le temps libéré par l'IA est-il réinvesti, rendu aux salariés, ou supprimé sous forme de réduction d'effectif ou de coût ? Existe-t-il, concrètement, des accords d'intéressement ou de participation qui rattachent une partie du gain IA aux salariés qui l'ont rendu possible ? Aucune donnée ouverte ne trace ce circuit à l'échelle d'une organisation.

C'est exactement le trou que le **baromètre propriétaire** est conçu pour combler — via le **module 19**, porté par l'audience dirigeants-pme avec un miroir cadres-rh posé sur la même vague. Côté dirigeants : à quoi sert le temps libéré par l'IA — réinvesti, rendu aux salariés, supprimé ? Un accord de partage lié aux gains d'IA existe-t-il ? Côté salariés et cadres, en miroir : attendent-ils un partage du gain — en salaire, en temps, en formation — et en ont-ils **constaté** un ? L'écart entre l'attente et le constat **est** l'histoire, exactement comme pour le shadow AI de l'étude 08 : ce n'est pas la moyenne de chaque camp qui compte, c'est le delta entre les deux regards portés sur le même gain.

Un levier existe déjà, indépendamment de l'IA : la loi sur le partage de la valeur de 2023 a créé une obligation de dispositif de partage pour les entreprises de 11 à 49 salariés, entrée en vigueur en 2025. Ce cadre légal n'a pas été pensé pour l'IA, mais il constitue le mécanisme le plus disponible aujourd'hui pour transformer un gain de productivité agentique en partage effectif — à condition que les entreprises concernées l'activent, et que ce dossier documente, via le terrain, s'il l'est.

---

## Ce qu'il faut retenir

- Le partage de la valeur ajoutée en France est stable et connu : **65,6 %** aux salaires, **32,9 %** au capital (2023-2024) — et ce solde a déjà glissé de deux points vers le capital entre 2019 et 2023, **avant** l'IA de masse, par modération salariale.
- Le secteur qui produit et diffuse le plus l'IA (information-communication, **30,4 %** de marge) n'affiche pas de sur-marge notable par rapport à l'ensemble de l'économie (**29,9 %**) — le magot, s'il existe, n'est pas visible à cette échelle.

- La taille de l'entreprise ne prédit pas la générosité du partage : la microentreprise garde une part médiane plus grosse (**25,5 %**) que la grande entreprise (**20,8 %**), par simple effet de structure.
  - Le gain macro attendu de l'IA est modeste (**+0,66 %** de PTF sur dix ans, une estimation modélisée) mais sa captation privée, là où elle se produit, est forte (prime IA **+56 %**) — deux échelles distinctes qu'il ne faut jamais confondre, et qui rappellent que la règle de partage compte plus que la taille du gain lui-même.
- 

## Sources et références

---

Calculs et schémas : Réagencer. Journal de recherche en cours — Réagencer, juillet 2026.  
Données ouvertes au 2026-07-14.